



Syndicat de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Lettre ouverte à Monsieur Nicolas Hulot

Le 5 septembre 2018

Monsieur le Ministre

Mardi 28 août matin, comme de nombreux français, j'ai appris votre démission de la charge de ministre de la transition écologique et solidaire. Je souhaite saluer ici le courage qu'il vous a fallu au cours de ces 14 mois et la fidélité à vos idées et aux engagements qui vous animent.

Dans les raisons qui motivent votre démission, vous avez mentionné l'absence de progrès sur l'érosion de la biodiversité et la protection des sols, ainsi que le décalage complet entre les objectifs affichés et les moyens alloués.

Par cette lettre ouverte, je souhaite, au nom du syndicat EFA-CGC, dénoncer un certain nombre de situations qui nécessitent une prise de conscience et des actions immédiates de notre gouvernement.

J'aborde tout d'abord le thème de la forêt qui est aujourd'hui à la croisée des enjeux en matière de changement climatique et de préservation de la biodiversité. Elle est au cœur de nombreuses déclarations politiques suite à la COP 21 et à l'accord de Paris sur le climat. Mais là encore, les actes sont à l'opposé des paroles. Voici quelques exemples :

- Réduction des effectifs de forestiers au sein du Ministère chargé de la Forêt alors que la forêt représente 30% du territoire métropolitain et qu'on lui demande de remplir de multiples fonctions.
- Réduction des moyens dans les CRPF

En ce qui concerne les forêts publiques :

- Abandon des normes ISO 9001 et 14001 par l'Office National des Forêts.
- Refus de la mise en place d'une réserve biologique intégrale en forêt domaniale de la Grésigne dans le Tarn qui est le cœur d'une zone Natura 2000 identifiée comme la troisième la plus riche au niveau européen pour l'entomofaune.
- Affirmation par la Direction Générale que l'ONF est « une entreprise » au mépris de ses autres missions, dont celle de préservation du patrimoine naturel d'intérêt général que sont les forêts publiques.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

Syndicat EFA-CGC 4 rue André Vitu BP 21078 88051 EPINAL CEDEX 9

Tél : 06 03 92 08 11 Courriel : permanence@efa-cgc.com

- Annonce par la Direction Générale de l'ONF d'un plan de suppression de 1500 postes de forestiers d'ici 2025 sur 9000 postes ! Ce, après déjà de nombreuses suppressions de poste, réorganisations et en ignorant que chaque personnel de l'ONF donne du travail à 20 personnes dans la filière bois aval majoritairement dans les territoires ruraux.
- Abandon de la prise en compte des demandes environnementales et sociétales (protection de la biodiversité et des paysages et sites historiques, contribution à la qualité et au stockage des eaux, protection des activités humaines contre l'érosion, accueil du public, etc ...) dans les forêts publiques au prétexte que les coûts ne peuvent pas être compensés par la seule vente de bois.
- Désengagement de l'ONF dans les DOM, formidables réservoirs de biodiversité, parce que « les forêts n'y produisent pas assez de bois » !
- Rupture de la convention de partenariat entre l'ONF et la LPO

Je tiens à rappeler ici un extrait du discours du Comte de Martignac lors de la présentation du premier Code Forestier en 1827 :

« La conservation des forêts est un des premiers intérêts des sociétés et par conséquent l'un des premiers devoirs des gouvernements. Tous les besoins de la vie se lient à cette conservation ; ... Nécessaires aux individus, les forêts ne le sont pas moins aux Etats. ... Ce n'est pas seulement par les richesses qu'offre l'exploitation des forêts sagement combinée qu'il faut juger de leur utilité. Leur existence même est un bienfait pour les pays qui les possèdent, soit qu'elles protègent et alimentent les sources et les rivières, soit qu'elles soutiennent et raffermissent le sol des montagnes, soit qu'elles exercent sur l'atmosphère une heureuse et salutaire influence. »

Tout est dit ici et reste d'actualité !

Au-delà de l'Office National des Forêts, que ce soit dans les services du ministère chargé de l'écologie, dans les Parcs Nationaux, à l'Agence Française de la Biodiversité, dans les Agences de l'eau ou à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage le seul mot d'ordre actuel est la réduction des effectifs. Cette baisse de moyens humains se fait sans prendre en compte les missions fondamentales menées au quotidien par tous ces personnels au service de l'intérêt général, dans la lutte contre l'érosion et la protection de la biodiversité.

Dans ce contexte, je mesure la souffrance de ces personnes qui se mobilisent chaque jour pour que le développement économique reste autant que possible en cohérence avec la protection de la nature et la préservation de la biodiversité.

Depuis plusieurs années la réflexion a été purement comptable et financière sans aucune vision stratégique sur le moyen et le long terme. Comme vous en avez bien conscience, les investissements dans la préservation de la biodiversité, la protection des milieux naturels, l'adaptation de la forêt aux changements climatiques seront pourtant des économies pour demain ! Faut-il continuer à dépenser de l'argent dans des assurances pour réparer les dégâts des changements climatiques ou plutôt être proactifs et investir pour que les catastrophes ne se produisent pas ?

Si à la fin du XIXème siècle les reboisements des Landes de Gascogne, de la Sologne et des zones de montagnes n'avaient pas été réalisés, aurions-nous aujourd'hui ce

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

Syndicat EFA-CGC 4 rue André Vitu BP 21078 88051 EPINAL CEDEX 9

Tél : 06 03 92 08 11 Courriel : permanence@efa-cgc.com

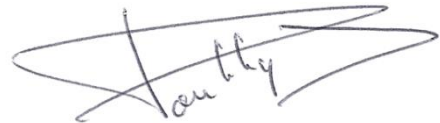
développement économique et touristique du littoral atlantique, de zones rurales et de nos montagnes ?

Après votre démission, Monsieur le Ministre, les personnels des services de l'Etat et des établissements publics chargés de la mise en œuvre des politiques forestières et environnementales vont se trouver bien seuls face à la dérive productiviste de ministères qui ont perdu le sens de l'investissement sur le long terme.

Aussi, comptons-nous sur votre investissement futur, tel que vous l'avez annoncé, pour œuvrer à une réelle prise en compte des objectifs environnementaux dans les politiques publiques.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de la haute considération des mandants que je représente et la mienne.

Le Secrétaire Général d'EFA-CGC,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Van Peteghem', enclosed within a faint rectangular border.

Gilles VAN PETEGHEM

Copie aux Présidents des ONG compétentes dans le domaine de l'environnement.